

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Alal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Alal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

N° W21-781696

154883

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 12568	Société : RAM		
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : ESSATTE HOUSSAM			
Date de naissance : 27/10/187			
Adresse : RIAD AL ANDALOUSSE MARBELLAS IMM 59 APPT 20 HAY RIAD RABAT			
Tél. : 0670450701 Total des frais engagés : 159,00 Dhs			
Cadre réservé au Médecin : M. ASMAE BERRADA 159, BP 11 Hank Boug Lahjaima Appart 24 Casablanca Tél. 05 22 26 50 22			
Cachet du médecin :			
Date de consultation : 02/10/2023			
Nom et prénom du malade : ESSATTE HOUSSAM Age :			
Lien de parenté : <input checked="" type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : OMA			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : MUPRAS			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle. Le : 27 MAR 2023			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.  
 Fait à : Signature de l'adhérent(e) : Le : / /

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28/03/2023	an	an	200,15	INPE 0910318 Dr. Asmae BERRAO 159, Bd Hank Bourgogne Bijima App. 24 - Casablanca - 2550 22

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Pharmacien JASSE LATIKA HI SANTA de l'Office Casablanca 2008-01-03 05 22 45	2008-01-03	498,-

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

# Dr. Asmae BERRADA

Médecine Générale

Diplôme Universitaire de Gynécologie Medical  
de la Faculté de Bordeaux

Stérilité et Fétilité du Couple

Colposcopie

Echographie Générale

Electrocardiogramme

22/03/2023

الدكتورة أسماء براوه

الطب العام

دبلوم جامعي في طب النساء من جامعة بوردو

علاج عقم الزوجين

فحص عنق الرحم بالمنظار

الفحص بالصدى الصوتي

التخطيطات القلبية

Casablanca, Le : ..... الدار البيضاء في :

Mr Essatte Houssam

1's

**PYOSTACINE**

192 2 cp. 2 par j pd 8 j

1's

**CATAFLAN 50**

1 cp eff. 2 pd 5

1's

**OTOFA**

2 gtt .2 j pd 8 j au nv de l oreille drt

Pharmacie des Cygnes  
Mme. LAHJAJMA  
258, Boulevard des Cygnes  
Tél.: 05 22 97 35 12 - berrada65@gmail.com

**EVICTION DES COTONS TIGES**

**EFFIPRED 20MG**

3 comprimés le matin pd 3 j

Dr. Asmae BERRADA

159, Bd El Hank Bourgogne

Lahjajma App. 24 - Casablanca

tél. 05 22 26 50 22



159, Bd Bourgogne, Résidence Shwan, App. 24 - Lahjajma - Casablanca



Rendez-vous: 05 22 26 50 22 / Urgence: 06 23 73 02 08

berrada.asmae65@gmail.com



inamycin

500mg

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1.  
Ain sebâ Casablanca  
Pyostacine 500mg, cp b 16  
P.P.V : 192,00 DH

iculés  
ets

5 118000 061717

SANOFI

500mg

pyostacine®  
pristinamycin/pristinamycin

voie orale/Oral use



22,50

LOT : M22086  
EXP : JUN 2025  
P.P.V : 45,50 DH



inamycin

500mg

Sanofi-aventis Maroc



Route de Rabat -R.P.1.

Ain sebâ Casablanca

Pyostacine 500mg, cp b 16

P.P.V : 192,00 DH

5 118000 061717

SANOFI

EFFIPRED® 20 mg  
PPU 400DH00  
EXP 11/2025  
LOT 20018 24

EFFIPRED® 20 mg